



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1977>

# Après PPCR, construire l'action !

- Syndicalisme -



Date de mise en ligne : samedi 26 septembre 2015

---

L'École Émancipée

---

**Les organisations syndicales de la Fonction publique ont jusqu'à la fin du mois de septembre pour donner leur avis sur la signature du protocole PPCR. La FSU a apporté une réponse favorable très équilibrée (70,4%) par rapport à ses règles de décisions. Mais ce protocole a peu de chance de voir le jour.**

Dans un contexte politique, économique et social caractérisé par la poursuite des destructions d'emplois en dehors des ministères dits « prioritaires », la poursuite de la politique de management et la question centrale du gel du point d'indice, continu depuis 2010, ne sont pas remises en cause. Les dernières provocations de Macron sur le statut des fonctionnaires, comme la poursuite d'une politique de réduction des dépenses publiques font que ce gouvernement ne saurait être considéré comme un ami des services publics et de leurs agents. Bien au contraire ! Et il y a tout lieu d'être volontaire pour construire des mobilisations s'opposant à ces politiques. Pourquoi alors a pu se poser dans la FSU la question de la signature du protocole PPCR ? Celle-ci serait elle passée avec armes et bagages dans le syndicalisme d'accompagnement ?

Une étude approfondie du protocole a permis de mesurer la portée des mesures pour les agents concernés, au-delà du seul contexte général. On peut noter :

du côté plutôt « positif »...

L'intégration des indemnités dans le salaire, la reconstruction des grilles, l'assurance d'un déroulement de carrière sur deux grades dans toutes les catégories, des mesures spécifiques pour certaines catégories de personnels...

du côté plutôt « négatif »...

L'allongement de la durée des carrières, la généralisation d'un troisième grade lié à l'exercice de certaines fonctions et ouvert « aux agents ayant fait preuve d'une valeur professionnelle exceptionnelle », la généralisation d'un nouveau système indemnitaire contesté par les agents et les organisations syndicales...

Méfiance absolue donc, tant la balance est indécise... Pourtant, dans le débat qui se mène dans l'ensemble du mouvement syndical, une partie non négligeable des syndicalistes, bien ancrés dans une conception combative de celui-ci, pense que le rapport de force général vécu par les salarié-es fait qu'on ne peut balayer comme quantités négligeables les maigres mesures salariales contenues dans ce protocole. D'où un débat compliqué, non pas sur le rapport au gouvernement ou les limites même du protocole, mais sur la question de la signature de celui-ci, certains y voyant un cadeau fait au gouvernement pour des mesures insignifiantes, d'autres souhaitant prendre ce qui peut être pris pour les agents concernés, sans pour autant renoncer aux mobilisations. Ce débat a traversé chaque composante de la FSU, l'école émancipée aussi.

La FSU devait être la première organisation à se prononcer à la mi-septembre, sans savoir ce que feraient ses partenaires traditionnels (mais avec de fortes indications pour un vote en contre de CGT et Solidaires) et sans que l'ensemble de ces organisations ne se posent véritablement la question d'une appréciation éventuellement commune sur le sujet. Pourtant, une telle démarche aurait eu du poids dans la période, quelle que soit la décision finale quant à la signature ou pas du protocole, permettant d'afficher une posture unitaire et offensive face à un gouvernement peu enclin à répondre aux revendications légitimes portées par les organisations syndicales. Le travail unitaire engagé durant la période de négociation aurait dû se poursuivre au-delà, dans le travail d'analyse et d'appréciation afin de pouvoir créer le rapport de force incontournable sur un dossier tel que celui-ci. C'est ce que l'éé a essayé de porter, sans succès, dans tous les lieux de débat de la fédération depuis ce printemps.

L'été a été à l'initiative d'un texte politique du Conseil national caractérisant le contexte, ciblant les insuffisances du texte et valorisant les nécessaires mobilisations à construire, contraignant l'ensemble de la fédération à une analyse commune. Et c'est ce texte, adopté de façon très majoritaire par les membres du CDFN, qui, pour nous, devra être la boussole de la fédération dans les semaines qui viennent, le socle de son expression public et de son engagement dans les mobilisations à venir.

Au final, c'est en dépassant légèrement la majorité qualifiée des 70 % que la FSU peut s'afficher comme signataire du protocole. Probablement en réponse à la grosse majorité des syndicats nationaux et des sections départementales qui s'étaient exprimés en ce sens.

Au sein de l'été, certains ont maintenu leur opposition à la signature jusqu'au bout, d'autres ont pensé qu'il ne fallait pas faire barrage, ne pas bloquer cette aspiration majoritaire. Vu les oppositions syndicales de FO, CGT et Solidaires, ce protocole ne verra pas le jour. Il faudra se mobiliser pour arracher au gouvernement les mesures avancées pour les salaires. Nous poursuivrons ce débat dans le prochain numéro de la revue. ĩ

**Judith Fouillard**